

Rapport annuel
et
comptes annuels 2022 – 2023
(1er juillet 2022 – 30 juin 2023)

1. A propos de la campagne 2023

Depuis de nombreuses années, le Secours suisse d'hiver demande à des étudiants de créer le visuel de sa campagne annuelle.

Une école supérieure, choisie chaque année dans un canton différent, participe à ce concours. Pour la campagne 2023, c'est une classe de deuxième année de la HEAD Genève qui a été sélectionnée.

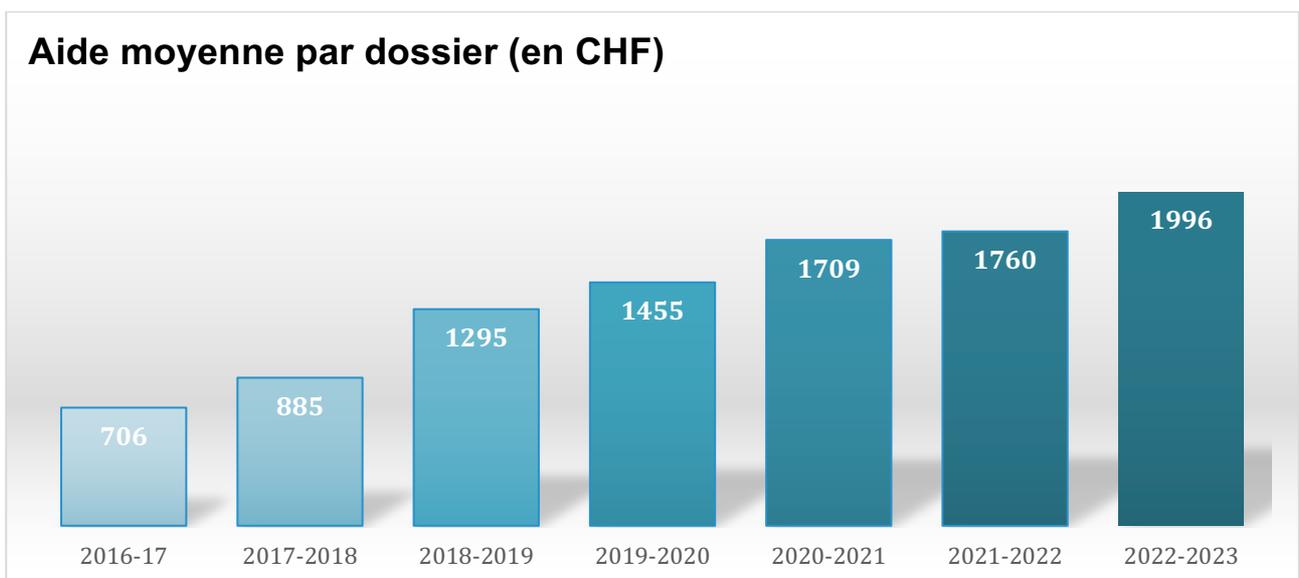
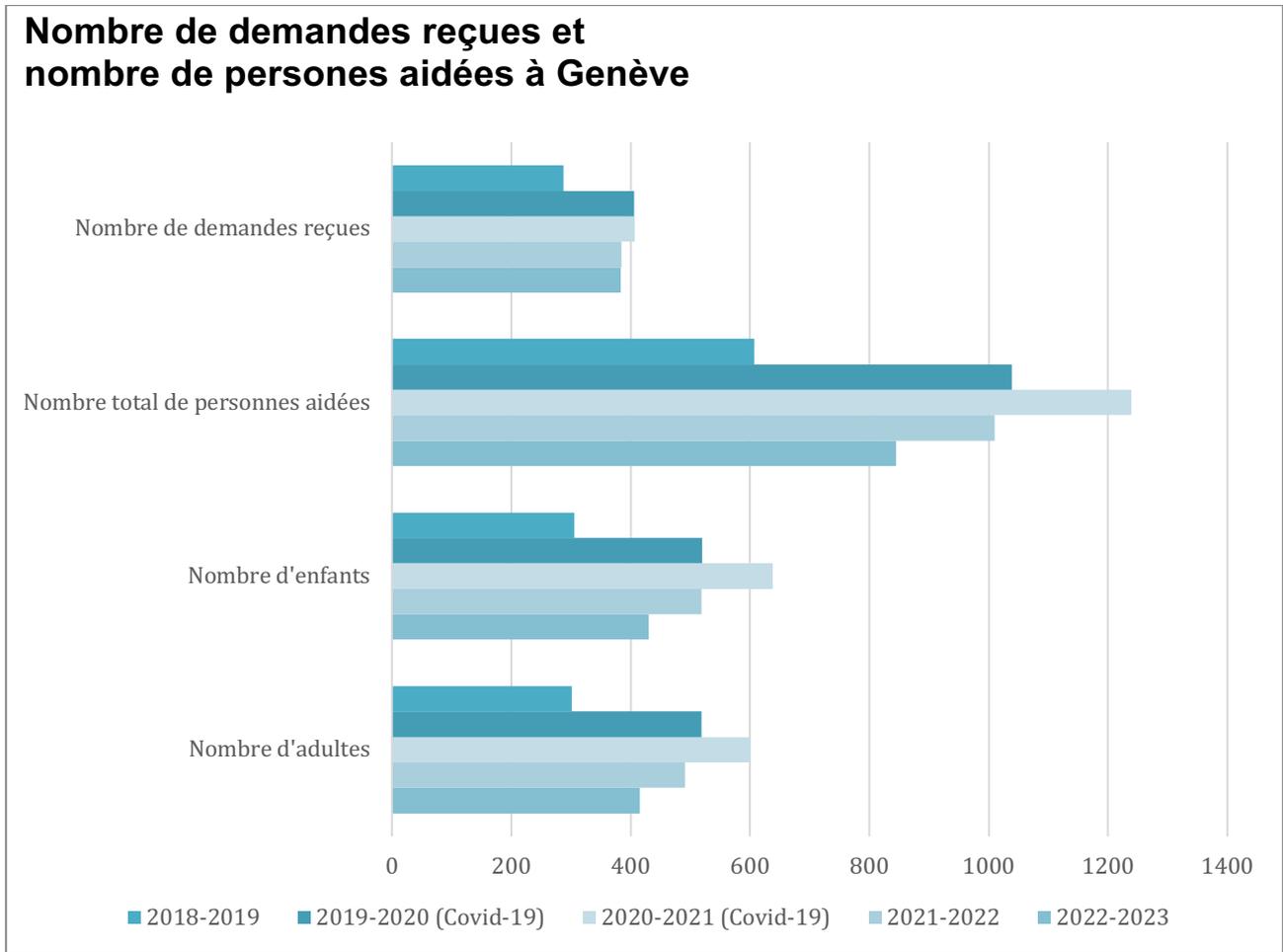
Plusieurs membres du Comité Genevois du Secours suisse d'hiver ont ainsi participé à la séance du Jury en novembre 2022 pour sélectionner le visuel de la campagne 2023. Nous avons été particulièrement impressionnés par la qualité du travail de ces étudiants et l'importance de leurs recherches pour étudier la question de la précarité en Suisse.

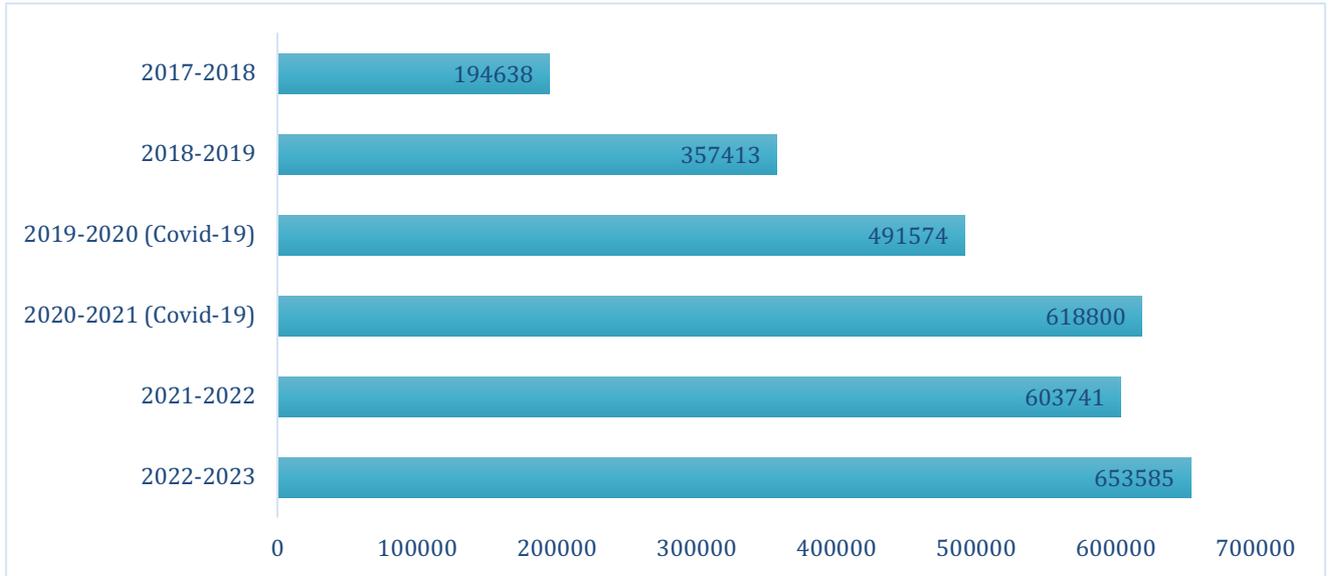
La gagnante du concours d'affiches est Stephanie Wilson. Nous remercions les enseignants responsables Dimitri Broquard et Anette Lenz, l'ensemble du jury présidé par Melchior Imboden et, bien sûr, tous les étudiants pour leurs magnifiques contributions.



Stephanie Wilson (24 ans) a obtenu son bachelor en communication visuelle à la HEAD Genève en juin 2023. Avec son sujet minimaliste pour le Secours d'hiver, la créatrice souhaite exprimer le vide créé par la précarité invisible. Selon elle, la pauvreté peut toucher tout le monde.

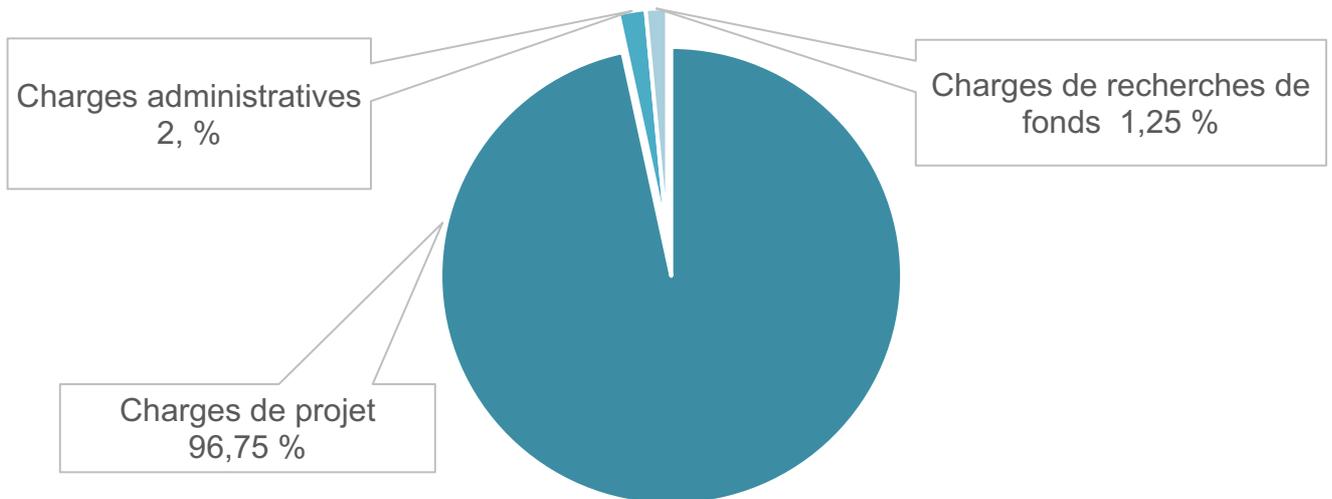
Notre activité à Genève en un coup d'œil





Montants des dépenses en lien avec les aides versées

Efficacité des dons : 96,75 % consacrés aux projets d'aide



Nos aides en un coup d'oeil



Aide financière ciblée : notre activité de base consiste en une aide financière sous la forme de prise en charge de factures courantes pour éviter des poursuites ou l'appel à l'assistance sociale.



Coûts de la santé : les factures de frais médicaux (dans le cadre de la franchise) et de quote-part, les factures de primes-maladie, les frais dentaires ou encore les frais liés à des lunettes sont pris en charge.



Encouragement des enfants : nous permettons aux enfants de familles défavorisées de pratiquer une activité extra-scolaire (sport, musique, danse)



Aide lits : Nous remettons des lits, matelas, oreillers, duvets, linge de lit. Les marchandises sont livrées à la porte de l'appartement et sont produites en Suisse et en Europe.



Cartables : Les cartables et les sacs d'école du Secours suisse d'hiver permettent aux enfants touchés par la précarité de bien démarrer leur scolarité.



Actions spéciales : Les secrétariats du Secours suisse d'hiver lancent régulièrement des initiatives spécifiques adaptées à la situation cantonale. A Genève, des actions spécifiques en faveur des enfants défavorisés à Genève et les loisirs pour des familles particulièrement précarisées.



De tout cœur

Nous faisons preuve de cœur envers les personnes dans le besoin et ne les laissons pas tomber. Montrez vous aussi que vous avez du cœur en soutenant notre travail par un don. Merci !



Vacances et excursions : nous prenons en charge les coûts des colonies de vacances pour enfants et permettons aux familles de profiter de vacances reposantes et de formidables excursions, en particulier en lien avec REKA.



Bons d'achat : Depuis quelque temps, les prix des denrées alimentaires sont affectés par le renchérissement. Tout au long de l'année, nous distribuons des bons pour des produits alimentaires et, pendant la période de l'avent, nous réservons une surprise à nos bénéficiaires en leur offrant des cartes-cadeaux, pour par exemple préparer leur repas de Noël.



Conseil : Si notre association ne peut offrir une aide spécifique à une personne qui nous contacte, notre assistante sociale la dirige vers un service spécialisé ou une autorité compétente.

1. Message de la présidente

De 1936, date de sa fondation à aujourd'hui, quelques 87 années plus tard, la mission du Secours suisse d'hiver n'a pas changé. Venir en aide de façon efficace et généreuse à des personnes qui voient de façon ponctuelle des factures courantes s'accumuler est malheureusement toujours autant d'actualité.

Les aides matérielles pour passer l'hiver de 1936 ont laissé la place au paiement des factures de loyer, de services industriels, de frais médicaux non-couverts par les assurances-maladies, de frais dentaires ou encore de restaurants scolaires. Toutefois, remplir son cabas reste compliqué lorsque le porte-monnaie est vide !

Il est connu que la précarité est généralement associée à une exclusion sociale. Un budget trop serré implique de renoncer aux loisirs, au cinéma ou aux vacances. Il ne faut toutefois pas oublier qu'elle oblige également à économiser lors des courses de base au supermarché ou dans l'épicerie du quartier.

Cela prend un sens particulier en lien avec la campagne de notre année : grâce à l'importance des aides apportées par le Secours suisse d'hiver, le panier d'achat de nos bénéficiaires est bien rempli !

Je me fais dans ce message la porte-parole de nos bénéficiaires pour remercier tous nos donateurs. Le proverbe « *Les petits ruisseaux font les grandes rivières* » prend tout son sens : chaque don a un grand impact pour améliorer le quotidien de près d'un millier de Genevois.

Par ailleurs, en sus de nos donateurs individuels, un nombre croissant de communes genevoises soutiennent notre action et nous tenons à remercier particulièrement les communes suivantes : Anières, Avusy, Carouge, Chancy, Chêne-Bourg, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Jussy, Meinier, Onex, Plan-Les-Ouates, Satigny et Vandoeuvres.

Enfin, les membres de notre Comité se sont réunis en deux occasions très particulières :

- 17 octobre 2022 : illumination du Jet d'eau aux couleurs du Secours suisse d'hiver en lien avec la journée internationale de lutte contre la pauvreté
- 14 juin 2023 : soirée de lancement de la 45^{ème} course de l'Escalade/5^{ème} course du Duc car le Comité genevois du Secours suisse d'hiver est hôte d'honneur de cette 45^{ème} édition



Sylvie Naudy, présidente

2. Aides et prestations

2.1 Généralités

Depuis la période du covid-19, le montant total des aides apportées par notre Comité à près de 1000 habitants du canton de Genève dépasse chaque année CHF 500'000.- ; et même CHF 600'000.- pour le présent exercice. Cela correspond aux paiements de milliers de factures courantes (en particulier les loyers, SIG, frais médicaux, primes d'assurance-maladie, soins dentaires et restaurant scolaire) et à la distribution de cartes-cadeaux.

Le but de nos interventions étant d'éviter un endettement et l'appel à l'Hospice général, il est possible de cumuler nos diverses aides si la situation financière est particulièrement difficile. L'aide financière ponctuelle ordinaire offerte par notre Comité grâce à nos donateurs dans le canton de Genève est en principe limitée à CHF 1'000.- par cas et peut par conséquent être complétée par les fonds gérés par l'association faîtière.

Pour l'exercice 2022 – 2023, cela correspond aux montants suivants :

- fonds santé : CHF 238'237.--
- fonds financement complémentaire : CHF 162'879,60

Il faut surtout relever l'augmentation de plus de 10 % de l'aide moyenne par dossier depuis l'exercice précédent : elle se monte pour l'exercice sous revue à CHF 1'996.- contre CHF 1'760.- pour l'exercice précédent. L'inflation étant particulièrement ressentie par nos bénéficiaires, il importe dès lors pour notre association d'augmenter l'aide apportée pour assurer le meilleur impact possible.

2.2 Programmes d'aides spéciaux financés par l'organisation centrale

L'organisation centrale du Secours suisse d'hiver finance certaines aides pour le canton de Genève sans que cela n'apparaisse dans nos comptes. Le montant total de ce financement s'élève à CHF 45'031.-

Dans le cadre de notre offre « lit », les coûts sont en partie pris en charge par l'organisation centrale. Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 6'747.--

Le programme *Empowerment*, financé à l'origine principalement par la Fondation Federer, est aujourd'hui assuré par l'organisation centrale. Plus d'une dizaine d'enfants sont aidés à Genève, souvent depuis de nombreuses années. Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 23'748.--

Le programme « fournitures scolaires » a permis d'offrir à près de 20 enfants de choisir de magnifiques cartables et du matériel scolaire. Pour l'exercice sous examen, cela correspond à CHF 986.—

L'organisation centrale du Secours suisse d'hiver a également mis à disposition de nos bénéficiaires des cartes-cadeau auprès de la Coop pour une valeur de 13'550.-

3. Informations statistiques

3.1 Demandes

	2022/2023	2021/2022
Demandes déposées	383	385
Demandes directes	87	112
Demandes émanant de services spécialisés	296	248
Demandes acceptées	305	316
Demandes rejetées	78	44

3.2 Qui a été soutenu

	2022/2023	2021/2022
Enfants	430	519
Adultes	415	461
Personnes seules	88	75
Couples sans enfant	11	15
Familles	105	155
Familles monoparentales	101	71

3.3 Prestations de soutien fournies (cumul possible)

	2022/2023	2021/2022
Coûts liés à la santé	127	123
Loyers et frais de ménage/Ameublement (lits compris)	167	153
Formation et formation continue	9	23
Vacances et loisirs	20	13
Vêtements	2	3
Autres aides de soutien (y compris aides liées à la crise de la covid-19)	105	201
Conseils ou orientation vers une autre organisation	50	70

3.4 Causes de la situation d'urgence (cumul possible)

	2022/2023	2021/2022
Revenu insuffisant, working poor	186	203
Raison de santé	110	108
Taille du ménage	47	55
Changement de la situation familiale (décès, séparation, divorce, chômage)	75	62
Qualification professionnelle insuffisante	12	47
Autre (y compris la crise de la covid-19)	122	235

4. Comptes annuels 2022-2023

Les comptes annuels 2022-2023 se soldent par un bénéfice de CHF 6'740,17.

Il faut surtout se réjouir du fait que nous ayons pu distribuer plus de CHF 630'000.- d'aides à la population genevoise précarisée. Cela représente CHF 50'000.- de plus que l'exercice précédent.

C'est grâce aux donateurs qui sont aux côtés du Secours suisse d'hiver tout au long de l'année.

4.1 Bilan

		30.06.2023	30.06.2022
ACTIF			
<i>Actif circulant</i>			
Trésorerie			
Liquidités	1.1	228 683,30	288 778,68
Titres	1.3	84 546,60	85 329,60
Autres créances à court terme	1.2	60 347,95	750,00
Actifs de régularisation	1.2	1 568,70	4 336,75
<i>Total actif circulant</i>		<u>375 146,55</u>	<u>379 195,03</u>
Total de l'actif		<u>375 146,55</u>	<u>379 195,03</u>
PASSIF			
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>			
Passifs de régularisation	1.4	9 669,05	8 714,05
<i>Total capitaux étrangers à court terme</i>		<u>9 669,05</u>	<u>8 714,05</u>
<i>Capital des fonds (fonds affectés)</i>			
Fonds affectés (fonds de produits)	1.4	15 756,75	12 754,05
<i>Total capital des fonds</i>		<u>15 756,75</u>	<u>12 754,05</u>
<i>Capital de l'organisation (fonds propres libres et liés)</i>			
Fonds disponibilités pour secours (incl. résultat annuel)		6 740,17	0,00
Fonds Wakker et autres legs	1.4	20 773,07	20 773,07
Autres fonds ("Le Petit Escabeau" et soutien projets enfants)	1.4	8 566,10	23 312,45
Capital		313 641,41	313 641,41
<i>Total capital de l'organisation</i>		<u>349 720,75</u>	<u>357 726,93</u>
Total du passif		<u>375 146,55</u>	<u>379 195,03</u>

4.2 Compte de résultat

	30.06.2023	30.06.2022
RECETTES		
<i>Dons / recettes affectés</i>		
Financements Empowerment enfant RFF	10 688,00	7 828,00
Financements de soutiens financiers dans le domaine de la santé	261 987,90	178 759,90
Versements complémentaires SSH	166 394,40	70 378,60
Financements Covid 19-1 Familles en détresse	0,00	29 685,00
Financements Covid 19-3 Chaîne du bonheur	0,00	51 027,20
Total dons / recettes affectés	439 070,30	337 678,70
<i>Produits dons libres</i>		
Contribution de la collecte de l'organisation centrale	100 523,00	97 516,23
Dons généraux libres	56 354,08	29 252,50
Appels aux dons adressés (collecte annuelle)	54 646,20	55 194,75
Soutien par autres entités, fondations	0,00	24 368,05
Total autres revenus	211 523,28	206 331,53
<i>Produits de prestations</i>		
Cartes cadeaux Coop et bons cumulus	0,00	7 300,00
Total produits de prestations	0,00	7 300,00
Total produits	650 593,58	551 310,23

	30.06.2023	30.06.2022
CHARGES		
<i>Charges de projet</i>		
Soutiens financiers	155 122,19	133 679,20
Soutiens financiers versement complémentaire SSH	162 879,60	66 706,75
Soutiens financiers Empowerment enfant RFF	10 688,00	7 828,00
Soutiens financiers dans le domaine de la santé	238 237,00	172 119,85
Soutiens financiers Covid 19-3 Chaîne du bonheur	0,00	52 265,45
Soutiens financiers en faveur de familles défavorisées (financement par legs)	0,00	17 229,50
Soutiens financiers en faveur de l'enfance défavorisée (projets)	14 746,35	12 509,25
Soutiens financiers en faveur de l'enfance défavorisée (association Petit Escabeau)	0,00	5 000,00
Cartes cadeaux Coop et bons cumulus	0,00	7 300,00
Bons alimentaires Covid 19	750,00	40 000,00
Prestations en nature	26 312,50	41 416,50
Coûts de personnel relatifs aux projets	22 281,00	22 188,35
Charges de locaux relatives aux projets	1 350,00	1 350,00
Total charges de projets	632 366,64	579 592,85
<i>Frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité</i>		
Frais de port collectes	1 281,00	1 314,20
Autres frais liés aux collectes	6 983,37	8 358,89
Total des frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité	8 264,37	9 673,09
<i>Charges administratives</i>		
Loyer	650,00	650,00
Total charges de locaux	650,00	650,00
Matériel de bureau	124,80	475,25
Frais de port	492,10	305,40
Informatique	0,00	66,90
Frais comptables	3 000,00	2 300,00
Honoraires de révision	1 977,40	1 938,60
Autres charges	1 022,20	1 162,25
Total des frais généraux de bureau	6 616,50	6 248,40
Frais de déplacement	354,20	401,20
Frais de repas	352,25	303,55
Total frais de déplacement et de représentation	706,45	704,75
4,5% Contribution de la propre collecte	2 459,10	2 483,80
Cotisation fixée en proportion du nombre d'habitants	0,00	4 388,23
4,5% Cotisation des membres	2 522,00	0,00
Total honoraires, frais, impôts	4 981,10	6 872,03
Total charges administratives	12 954,05	14 475,18
CHARGES D'EXPLOITATION	653 585,06	603 741,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 991,48	-52 430,89

	30.06.2023	30.06.2022
Produits titres et intérêts	174,00	87,00
Total produits financiers	174,00	87,00
Pertes sur cours	783,00	8 534,70
Frais bancaires et postaux	603,00	709,40
Total charges financières	1 386,00	9 244,10
Résultat financier	-1 212,00	-9 157,10
Recettes exceptionnelles	200,00	2 441,15
Dépenses exceptionnelles	1 000,00	703,65
Résultat exceptionnel	-800,00	1 737,50
Résultat avant variation du capital des fonds	-5 003,48	-59 850,49
<i>Variation du capital des fonds</i>		
Dissolution Fonds en matière de santé	227 257,80	3 962,35
Dissolution Fonds financements complémentaires	148 000,00	0,00
Dissolution Fonds Covid 19-3 Chaîne du bonheur	0,00	1 014,25
Attribution au Fonds en matière de santé	-230 260,50	-10 617,30
Attribution au Fonds financements complémentaires	-148 000,00	0,00
Résultat annuel avant allocations du capital des fonds de l'association	-8 006,18	-65 491,19
<i>Variation du capital de l'association</i>		
Dissolution du Fonds Wakker et autres legs	0,00	25 000,00
Dissolution Fonds (capital lié) soutien enfance défavorisée (projets)	14 746,35	12 509,25
Dissolution du Fonds (capital lié) Le Petit Escabeau (projets)	0,00	5 000,00
Attribution au Fonds (capital lié) Le Petit Escabeau (projets)	0,00	-25 000,00
Résultat annuel après variations du capital de l'association et avant attribution	6 740,17	-47 981,94
Attribution à Fonds disponibilités pour secours	6 740,17	

4.3 Tableau de variation du capital

	01.07.2022	Produits (internes)	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Utilisation (externe)	30.06.2023
MOYENS PROVENANT DU FINANCEMENT PROPRE						
Résultat 2023			6 740	-6 740		0
Fonds soutien projets enfants	16 823				-14 746	2 077
Fonds "Le Petit Escabeau"	6 489				0	6 489
Fonds disponibilités pour secours	0			6 740		6 740
Fonds Wakker et autres legs	20 773					20 773
Capital	313 641					313 641
Fonds propres libres et liés	357 727		6 740	0	-14 746	349 720
MOYENS PROVENANT DE FONDS						
Fonds affectés santé	12 754		230 261		-227 258	15 757
Fonds affectés fonds complémentaires	0		148 000		-148 000	0
Fonds affectés	12 754		378 261	0	-375 258	15 757

4.4 Tableau de flux de trésorerie

A) Flux des fonds provenant de l'activité d'exploitation

Résultat de l'exercice avant prélèvements sur fonds libres	6 740	(47 982)
Amortissement / (produit non monétaire) (titres)	783	8 535
Cash flow d'exploitation	7 523	-39 447
Diminution / (Augmentation) autres créances à court terme	(59 598)	13 943
Diminution / (Augmentation) actifs de régularisation	2 768	11 274
Augmentation / (Diminution) passifs de régularisation	955	(5 575)
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-48 352	-19 805

B) Flux des fonds provenant de l'activité d'investissement

Diminution / (Augmentation) immobilisations	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	0	0

C) Flux des fonds provenant de l'activité de financement

Augmentation / (Diminution) fonds affectés	3 003	5 641
Augmentation / (Diminution) fonds 2 et capitaux liés	(14 746)	(17 509)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-11 744	(11 869)
<u>(Diminution)/Augmentation des disponibilités de l'exercice</u>	<u>-60 095</u>	<u>-31 674</u>

Soit :

Liquidités au 1er juillet	288 779	320 453
Liquidités au 30 juin	228 683	288 779
	-60 095	-31 674

Les liquidités comprennent les comptes courants Postfinance, BCGE et Crédit Suisse.

4.5 Annexes aux comptes

1. Sommaire des principes comptables adoptés

Les comptes annuels respectent l'intégralité du référentiel Swiss Gaap RPC et plus particulièrement la norme RPC 21. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat (True & Fair View).

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certaines rubriques des comptes annuels, considérées comme importantes pour la détermination de l'état de la fortune sociale et du résultat, sont les suivantes :

1.1 Liquidités

Cette rubrique est évaluée à la valeur actuelle.

1.2 Autres créances à court terme et actifs de régularisation

Ces postes sont comptabilisés à la valeur nominale.

En ce qui concerne les autres créances à court terme, cette rubrique est composée de produits à recevoir du Bureau central en remboursement de dépenses déjà effectuées concernant des frais de santé (CHF 60'347.95). Auparavant, cette position était enregistrée dans les actifs de régularisation.

Ces derniers sont constitués de dons à recevoir (CHF 458.70), ainsi que de remboursements par 2 institutions pour des montants payés deux fois (CHF 1'110).

1.3 Titres

Les titres sont évalués à la valeur de marché.

Ils sont composés uniquement de parts de fonds de placements obligataires.

1.4 Passifs de régularisation, fonds affectés et Capital (fonds propres liés, libres et capital)

Ces rubriques sont évaluées à la valeur nominale.

Les passifs de régularisation représentent des charges à payer pour (CHF 4'669.05) et des dons reçus d'avance (CHF 5'000), soit un total de CHF 9'669.05.

A l'instar de l'exercice précédent, les fonds affectés concernent uniquement le Fonds santé pour CHF 15'756.75.

Les capitaux liés ont été mouvementés durant l'exercice de la façon suivante :

Le Fonds soutien de projets enfants a été dissout de CHF 14'746.35 pour neutraliser des dépenses y relatives du même montant.

Le résultat positif s'élève à CHF 6'740.17. Il a été décidé de l'attribuer intégralement au Fonds disponibilités pour secours.

1.5 ZEW0

L'association applique la méthode ZEW0 et, entre, autre la norme n°9 de cette fondation, relative à l'efficience.

En effet, le total des charges d'exploitation s'élèvent à CHF 653'585.06 et celui des charges de projets à CHF 632'366.64, soit le 96.75% (donc un ratio supérieur à 65%).

De plus, les charges de collecte de fonds et de publicité se montent à CHF 8'264.37, représentant 1.2% du total des charges d'exploitation de l'association (ratio inférieur au 25% admis).

Enfin, les charges administratives ascendent à CHF 12'954.05, soit le 2% du total des charges d'exploitation.

4.5 Annexes aux comptes (suite)

2. Rapport de performance

2.1 Organisation

L'association est régie par les statuts adoptés le 10 octobre 1989 et modifiés en dernier lieu lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2017, ainsi que par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

2.2 Prestations de l'association

L'association a pour but d'intervenir par le biais de prestations en espèces et en nature en faveur de familles ou de personnes momentanément en difficulté, dans le but de redresser leur situation le plus rapidement possible.

2.3 Liste des membres au 30 juin 2023

L'association est composée des personnes suivantes :

Mme Sylvie Naudy, présidente *
Mme Monique Baud, vice-présidente *
Mme Catherine Pictet, trésorière *
Mme Laurence Brenner
Mr Alexandre Moraga
Mr Antoine Ody
Mr Jean-Marc Gisel **
Mr Olivier Revillard

Mr Alexandre Moraga a été officiellement admis lors de l'AGO du 28 octobre 2022 et a remplacé Mme Diane Devaux (pour le siège du BCAS).

Il en est de même pour Mme Laurence Brenner.

* : membres de l'association possédant un pouvoir de signature collective à deux sur les comptes courants BCGE et Postfinance (pour le compte CS, uniquement la présidente et la trésorière)

** : membre possédant un pouvoir de signature collective à deux sur le compte courant Postfinance.

2.4 Mandat de contrôle des comptes octroyé à

Fidesma Audit Sàrl, Rue Ferrier 14, 1202 Genève.

2.5 Comptabilité

La comptabilité est tenue par Mme Sylvie Gherardi Chevalley.

2.6 Liste des indemnités versées aux membres

Aucune indemnité n'a été versée aux membres durant l'exercice clos au 30 juin 2023.

Précisons, à ce stade, que l'indemnité de Mme Romana Scenini Bodenmüller, assistante sociale, qui s'occupe du traitement des dossiers, s'est élevée à CHF 21'875.30 avec les charges sociales. Cela correspond à la quasi-intégralité des coûts de personnel relatifs aux projets.

4.5 Annexes aux comptes (suite)

2.7 Exonérations fiscales

Impôts cantonaux et communaux : exonération pour une durée illimitée selon confirmation de la Direction des affaires fiscales datée du 11 mai 2018.

Impôts fédéraux : exonération d'une durée illimitée selon courrier du 04 décembre 1989.

2.8 Autre information

Néant en l'état.

2.9 Mesure des objectifs

Aucun budget au sens strict n'est élaboré. Les aides sont octroyées en fonction des dons reçus et des contributions du Bureau central. Un suivi au niveau de la trésorerie est effectué de façon permanente.

Les tâches de l'association se composent de la façon suivante :

- * Intervenir via des prestations en espèces ou en nature en faveur de familles ou de personnes momentanément en difficulté pour essayer de redresser leur situation le plus rapidement possible,
- * Collaborer avec d'autres institutions dans le but d'assurer une utilisation judicieuse des moyens à disposition.

4.6 Rapport du réviseur

FIDESMA AUDIT SÀRL

Audit | Comptabilité | Fiscalité

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale du

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver, Genève

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à une review (examen succinct) des comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital, tableau de flux de trésorerie et annexe) du Comité Genevois du Secours suisse d'hiver pour l'exercice arrêté au 30 juin 2023. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au bureau, alors que notre mission consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre review (examen succinct).

Nous avons effectué notre review selon la *Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que la review soit planifiée et réalisée en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Une review (examen succinct) comporte essentiellement des entretiens et des procédures analytiques appliquées aux données financières des comptes annuels. Nous avons effectué une review (examen succinct) et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre review (examen succinct), nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC.

Genève, le 30 octobre 2023

Fidesma Audit Sàrl



Emmanuel SCHWARZ
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan (total au 30 juin 2023 : CHF 375'146.55)
- compte de résultat (avant attribution : résultat CHF 6'740.17)
- tableau de variation du capital
- tableau de flux de trésorerie
- annexe
- rapport de performance (voir pages 7 et 8 de l'annexe, non soumises à vérification)

5. Direction et organisation

Le Comité Genevois du Secours suisse d'hiver est une association politiquement et confessionnellement indépendante régie par les articles 60 ss du CCS.

Le Comité Genevois du Secours suisse d'hiver est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver à Zurich. Cette dernière était présidée par l'ancien Conseil fédéral Samuel Schmidt jusqu'au 6 novembre 2020 ; la présidence a été reprise par le professeur chirurgien cardiovasculaire Thierry Carrel.

Composition du comité au cours de l'année 2022/2023

- Mme Sylvie Naudy, 1297 Founex, présidente
- Mme Monique Baud, 1218 Grand-Saconnex, vice-présidente
- Mme Catherine Pictet, 1253 Vandœuvre, trésorière
- Mme Laurence Brenner, 1208 Genève, membre
- M. Jean-Marc Gisel, 1213 Conches, membre
- M. Alexandre Moraga, 1256 Troinex, membre
- M. Antoine Ody, 1203 Genève, membre
- M. Olivier Revillard, 1224 Chêne-Bougeries, membre

Le Comité s'est réuni à 4 reprises entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023.

Les 8 membres de l'organe directeur travaillent bénévolement. Au cours de l'année sous revue, leur engagement a totalisé plus de 200 jours de travail. Il a été décidé de renoncer à percevoir des indemnités. Les membres du Comité ont droit au remboursement de leurs frais de voyage pour les déplacements dans le cadre de manifestations de l'association faitière. Lors de certaines séances de comité un repas est pris en commun payé offert par notre association.

L'assemblée générale de notre association portant sur l'année sous revue a eu lieu le 31 octobre 2022. Les comptes de l'exercice 2022-2023 ont été acceptés lors de cette assemblée générale après validation par l'organe de contrôle.

Responsabilité du secrétariat au cours de l'année sous revue 2022/2023

- Pour le secrétariat administratif : Mme Sylvie Naudy, présidente
- Pour le secrétariat du service social : Mme Romana Scenini Bodenmüller, assistante sociale

Organisme de révision au cours de l'année sous revue

- Fidesma Audit Sàrl, avenue Rosemont 12, 1208 Genève
(M. Emmanuel Schwarz)

Il n'y a pas dans le canton de Genève d'autres représentations du Secours suisse d'hiver, ni d'antennes locales.

Notre Comité fournit avant tout une aide transitoire sous forme de contribution financière et matérielle aux personnes en situation d'urgence sur le territoire de son canton. Pour accomplir ses tâches, il se conforme aux statuts de l'association centrale ainsi qu'à ses propres statuts.

Notre association a pour but statutaire d'apporter une aide financière ponctuelle à nos bénéficiaires pour faire face à une situation de précarité momentanée afin d'éviter un endettement et l'appel à l'Hospice général. Notre intervention vise ainsi à résoudre cette situation ; elle se fait à titre provisoire et subsidiaire.

Pour statuer sur les demandes pendantes, la présidente et/ou la vice-présidente ou un autre membre du Comité a des contacts en personne ou par téléphone avec l'assistante sociale de notre Comité en charge de l'examen des dossiers reçus. Chaque demande est étudiée avec soin et une réponse efficace est apportée sous forme d'aide financière ou matérielle, voire de conseils afin d'améliorer la situation des requérants.

Il est primordial que chaque demande soit examinée par un professionnel du secteur. Le critère de la subsidiarité est toujours étudié car nous n'intervenons pas pour des prestations qui sont couvertes par des aides publiques. Le nombre des personnes s'adressant directement à nous augmentant régulièrement, l'activité de conseils et d'orientation vers des services sociaux publics ou privés représente une proportion importante du travail de notre assistante sociale.

Pour répondre à la hausse des demandes depuis plusieurs années, le temps consacré à l'examen des demandes et à l'octroi de don a plus que triplé entre 2018 et aujourd'hui : c'est la meilleure des réponses à l'augmentation des demandes.

Vous trouverez d'autres informations et actualités sur notre site internet :
<https://ge.secours-d-hiver.ch>

Adresse :
Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Case postale 3052, 1211 Genève 3
geneve@secours-d-hiver.ch

Et pour vos dons : IBAN CH25 0900 0000 1200 0033 6



Suivez nous sur...





@bennytachephotographe

Mmes et MM Monique Baud, Alexandre Moraga, Sylvie Naudy, Catherine Pictet, Laurence Brenner, Romana Scenini Bodenmüller, Jean-Marc Gisel et Olivier Revillard, membres du Comité et assistante sociale.
(absent : M. Antoine Ody)

**Notre engagement seul ne suffit pas.
Nous tenons à adresser à tous nos donateurs nos vifs
remerciements et leur témoigner notre reconnaissance.**